

RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AUX PARENTS EN DÉBUT D’ANNÉE
RELATIVEMENT À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

3 ^e secondaire	
Année scolaire : 2025-2026	
Principales évaluations	
Français, langue d’enseignement	À la première étape, les élèves seront évalués en lecture et écriture. À la deuxième étape, ils seront évalués à l’oral, en écriture et lecture. Pour la troisième étape ; les trois compétences seront évaluées soient la lecture, l’écriture et l’oral. De façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (courtes évaluations, examens de lecture, productions écrites, etc.). En mai, les élèves devront produire un texte explicatif qui se veut un bilan global de leur apprentissage en écriture. En juin, une évaluation en lecture sera aussi administrée durant la session d’examens.
Anglais, langue seconde	L’interaction orale sera évaluée aux trois étapes. Pour l’évaluation, les moyens suivants ont été retenus : observations des interactions entre élèves et avec l’enseignant sur une base régulière. Le réinvestissement des textes lus et entendus sera évalué aux étapes 1 et 3. Pour l’évaluation, les moyens suivants ont été retenus : réaliser une tâche (comprendre le sens de documents vidéo et répondre à des questionnaires, écoute d’une série en anglais et répondre à des questionnaires, etc.) en lien avec des consignes lues ou entendues ainsi que répondre à des questions sur un texte sur une base régulière. L’écriture sera évaluée aux étapes 2 et 3. Pour l’évaluation, les moyens suivants ont été retenus : plusieurs courtes situations d’écriture variées par étape, permettant de vérifier, notamment, la maîtrise du vocabulaire et les règles de grammaire, seront faites sur une base régulière. À la fin de l’année, un examen sera administré pour le volet compréhension lue et entendue et pour le volet écriture. Ceux-ci compteront pour 20 % du résultat final pour leur volet respectif.
Mathématique	Le raisonnement mathématique (compétence 2) sera évalué à l’aide de travaux, de tests et d’examen à chaque étape, et ce, pour chaque chapitre à l’étude cette année. La résolution de situations problèmes (compétence 1) sera évaluée aux étapes 2 et 3. En fin d’année, les deux compétences seront évaluées.
Science et technologie	Le <i>volet pratique</i> en science et technologie sera évalué à la 2^e et 3^e étape. Pour ce faire, les élèves feront des laboratoires en classe et en atelier ainsi que des projets écrits faisant appel à la capacité des élèves à résoudre des problèmes. Le <i>volet théorique</i> sera évalué à chaque étape. Pour ce faire, les élèves feront régulièrement des tests et des exercices au cours de l’année. De plus, il y aura des examens synthèses à la fin de chaque module. Ces outils permettront de vérifier à la fois la mobilisation et l’acquisition des connaissances scientifiques et technologiques. De plus, un examen final sera administré en juin et comptera pour 20 % du bilan (compétence 2 seulement).
Histoire du Québec et du Canada	Les compétences seront évaluées à chaque étape. L’étude de diverses réalités sociales sera au programme : l’expérience des Amérindiens et le projet de colonie (des origines à 1608), l’évolution de la société coloniale sous l’autorité de la métropole française (1608-1760), la Conquête et le changement d’empire (1760-1791) et les revendications et les luttes nationales (1791-1840). Pour évaluer l’acquisition des connaissances et des compétences des élèves, plusieurs situations d’apprentissage (c.-à-d., exercices, activités...) et d’évaluation seront vécues tout au long de l’année scolaire. En fin d’année, un examen final comptera pour 20% de l’année.
Arts Plastiques	La compétence 1 sera évaluée à la première étape. Les compétences 1 et 2 seront évaluées à la deuxième étape et les compétences 1 et 2 seront évaluées à la troisième étape. Compétence 1 L’élève devra créer des œuvres à caractère personnel. Ses productions lui permettront d’utiliser le langage plastique pour exprimer une perception personnelle sur des sujets donnés. Il abordera aussi, dans une moindre mesure, la production d’images à caractère médiatique dans lesquelles devront être véhiculés des messages précis. L’évaluation sera fondée sur la qualité plastique et technique des productions réalisées en deux ou trois dimensions. Compétence 2 L’élève sera amené à analyser, interpréter et juger des œuvres d’art, autant personnelles qu’à caractère médiatique. L’évaluation portera sur sa capacité d’exprimer visuellement, oralement ou par écrit sa compréhension.

Musique	La musique sera évaluée à chaque étape. La compétence « Créer et Interpréter » sera évaluée à toutes les étapes. La compétence « Apprécier » sera évaluée à la 2^e et 3^e étape. Pour l'évaluation, les moyens suivants ont été retenus : observation en classe, examens théoriques et pratiques. L'évolution de l'interprétation sera observée au quotidien. Un concert est présenté aux parents à la fin de janvier et de mai. La participation des jeunes est fortement encouragée. Quoique les absents au concert ne soient pas pénalisés, l'enseignante prend en compte la participation des jeunes dans son résultat final.
Éducation physique et à la santé	Votre enfant devra effectuer plusieurs tests physiques afin d'évaluer sa condition physique. Voici quelques exemples; test de cooper, test d'endurance musculaire. Plusieurs sports d'équipe et certaines activités individuelles seront évalués. Une réflexion sur certaines habitudes de vie sera faite. Divers sujets en lien avec les habitudes de vie seront vus.
Éducation à l'environnement et à la citoyenneté	L'étude des réalités culturelles et la réflexion sur des questions éthiques seront évalués à la 2^e étape pour 40% et à la 3^e étape pour 60%.
Informatique	À la première étape, les élèves seront évalués dans le cadre de la réalisation de divers projets en lien avec la trousse Microsoft Office (Word et PPT). À la deuxième étape, les élèves seront évalués sur la création d'un jeu d'évasion virtuel avec l'application web Genial.ly. À la troisième étape, les élèves auront le privilège de choisir de réaliser divers projets selon leur intérêt en multimédia, en programmation information et en robotique.
Activités sportives	Les cours d'activité sportive se font dans la salle d'entraînement. L'élève devra se monter un plan d'entraînement et ensuite l'appliquer. L'élève va expérimenter différentes façons de s'entrainer (AMRAP, EMOM, METCON, etc.). Plusieurs notions sur les saines habitudes de vie seront abordées.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotation dans l’agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres commentaires

Une fois pendant l’année à la 3^e étape, les compétences suivantes feront aussi l’objet de commentaires inscrits dans les bulletins : *organiser son travail* et *savoir communiquer*.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d’année, à ce qui est prévu en matière d’évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d’informations au sujet de l’évaluation, n’hésitez pas à consulter l’enseignant de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l’année :

Communications officielles de l’année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 15 octobre 2025.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis au plus tard le 20 novembre 2025. Ce bulletin couvrira la période du 2 septembre 2025 au 7 novembre 2025 et comptera pour 20% du résultat final de l’année. La rencontre de parents aura lieu le 27 novembre 2025.
Deuxième bulletin	Le bulletin vous sera remis au plus tard le 13 février 2026. Ce bulletin couvrira la période du 10 novembre 2025 au 9 février 2026 et comptera pour 20% du résultat final de l’année. La rencontre de parents aura lieu le 19 février 2026.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera remis au plus tard le 10 juillet 2026. Ce bulletin couvrira la période du 10 février 2026 au 23 juin 2026 et comptera pour 60% du résultat final de l’année.